



Personnalités extérieures du CA de l'UPJV – Candidatures

Appel public à candidatures pour la désignation des personnalités extérieures au sein du Conseil d'Administration de l'Université de Picardie Jules Verne

Dans le cadre de la composition du Conseil d'administration de l'Université, et conformément à l'article L712-3 du Code de l'éducation 4 sièges sont à pourvoir au titre des personnalités extérieures :

- a) Une personne assumant des fonctions de direction générale au sein d'une entreprise ;
- b) Un représentant des organisations représentatives des salariés ;
- c) Un représentant d'une entreprise employant moins de cinq cents salariés ;
- d) Un représentant d'un établissement d'enseignement secondaire.

L'ensemble des informations nécessaires ainsi que le formulaire de candidature sont en ligne sur le site internet de l'UPJV à l'adresse : <https://personnels.u-picardie.fr/elections/> (rubrique : Candidatures personnalités extérieures au Conseil d'Administration de l'UPJV)

Le formulaire dûment complété, ainsi que les pièces demandées devront parvenir avant le 07 novembre 2024, à 12h à l'adresse elections@u-picardie.fr